

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON Assemblée extraordinaire du Conseil municipal tenue le 11e jour d'avril 2023

Sont présent(es): M. Yves Boyer, maire ;

Mme Karine Coallier, conseillère n°1; Mme Mélodie Boissy, conseillère no2; M. Anthony Mangione, conseiller no3; M. Réjean Cousineau, conseiller no4; Mme Louise Lussier, conseillère no5;

Sont absent : M. Denis English, conseiller no6 ;

Sont aussi présents : M. Clément Costanza, directeur général et greffier-trésorier ;

M. Sylvain Boucher, directeur des travaux publics et de l'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (RELATIVE À L'ORDRE DU JOUR)
- **5.** SÉCURITÉ PUBLIQUE
- **6.** ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES
 - **6.1.** Embauche au poste de journalier aux travaux publics
- 7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE
- 8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - **8.1.** Demande de démolition no DD 2023-2A
- 9. TRAVAUX PUBLICS
- 10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE
- 11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE
- **12.** VARIA
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- **14.** LEVÉE DE LA SÉANCE
 - **14.1.** Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Rés. : 2023-04-054 À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum. Le constat est fait par l'ensemble des membres du conseil dont ils ont bien reçu l'avis de convocation. Le Maire invite les personnes présentes à observer un moment de silence avant de débuter l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Coallier **ET APPUYÉ PAR** Mélodie Boissy que soit ouverte l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de ce 11 avril 2023.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	№ 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	7
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	Α	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ	
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	0	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.: 2023-04-055 IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente assemblée tel que rédigé :

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :						
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	№ 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	~	
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	Α	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ		
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ		
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	0	Maire suppléant :		Proposeur (P); Absent (A) Vote pour (O); Vote contre (N)		

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Aucun point.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR)

Conformément à la Loi, un avis public a été diffusé dans les délais prescrits avant la tenue de la présente assemblée extraordinaire du conseil municipal de ce **11 avril 2023**.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

Rés.: 2023-04-056 6.1. Embauche au poste de journalier aux travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un besoin croissant au niveau des travaux publics ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale en faveur de l'embauche de M. Matt Maitland-Older en qualité de journalier aux travaux publics au sein de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER:

• D'embaucher M. Matthew Maitland-Older au poste de journalier aux travaux publics.

D'autoriser M. Clément Costanza, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrinş le contrat de travail en découlant.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :						
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	V	
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	Α	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ		
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ		
№ 4 - M. Réjean Cousineau	0	Maire suppléant :		Proposeur (P); Absent (A) Vote pour (O); Vote contre (N)		

7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

Aucun point.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Rés.: 2023-04-057 8.1. Demande de démolition no DD 2023-2A

ATTENDU QU'une demande de démolition de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 5 886 846 du cadastre du Québec, situé au 2-A, rue du domaine Sédillot a été déposé en conformité au *Règlement numéro 331 relatif* à *l'encadrement des démolitions d'immeubles*;

ATTENDU QUE le Comité consultatif, lors de sa rencontre du 24 mars 2023, a prononcé un avis favorable à la présente demande de démolition de l'immeuble visé ;

ATTENDU QU'aucune demande de révision n'a été reçue, en regard à la décision prise par le Comité;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le conseil de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington autorise la demande de démolition de l'immeuble visé au préambule.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :						
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ		
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	Α	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ		
№ 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ 🗆		
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	0	Maire suppléant :		Proposeur (P); Absent (A) Vote pour (O); Vote contre (N)		

9. TRAVAUX PUBLICS

Aucun point.

10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

Aucun point.

11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

Aucun point.

12. VARIA

Aucun point.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun point.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.: 2023-04-058 14.1. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Louise Lussier **ET APPUYÉ PAR** Réjean Cousineau que soit levée l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 11 avril 2023 à 19 h 05.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :						
Nº 1 - Mme Karine Coallier	0	Nº 5 - Mme Louise Lussier	0	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	~	
Nº 2 - Mme Mélodie Boissy	0	№ 6 - M. Denis English	Α	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ		
Nº 3 - M. Anthony Mangione	0	Maire :		REJETÉ		
Nº 4 - M. Réjean Cousineau	0	Maire suppléant :		Proposeur (P); Absent (A) Vote pour (O); Vote contre (N)		

M. Yves Boyer

Maire

M. Clément Costanza

Directeur général

Je, Yves Boyer, maire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 11 avril 2023.